

VOTRE FACTURE DU 12/06/25 N° 506 264 347 915



Vos factures sont émises tous les deux mois. Cette facture est basée sur des index télé-relevés par les Distributeurs grâce aux compteurs communicants en Gaz et en Électricité.

ZISUBILL5062643479150300640555

Référence client : 300 640 555
Numéro Compte de Contrat : 515 563 221

Lieu de consommation :

13BIS, RUE DU PARC DES SPORTS
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

MR ET MME DIA PAPA IBOU ARAMATA
13BIS RUE DU PARC DES SPORTS
77170 BRIE COMTE ROBERT

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - N° TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE



Gaz naturel du 11/04 au 10/06/25

842 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 150,91 €



Électricité du 12/04 au 11/06/25

479 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 118,57 €

Facture TTC (échéance au 26/06/25)

Dont Total hors TVA (232,07 €)
Dont Total TVA (37,41 €)

= 269,48 €



Prochaine facture
autour du 12 août 2025

Télé-relevé Gaz
autour du 12 de chaque mois

Télé-relevé Électricité
autour du 12 de chaque mois
(Détail p.3)

Montant Total TTC (PRELEVE LE 26/06/25)

269,48 €

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 20041010020904670M0XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 220 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engage.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



GAZ

L'évolution de votre consommation Électricité (en kWh):



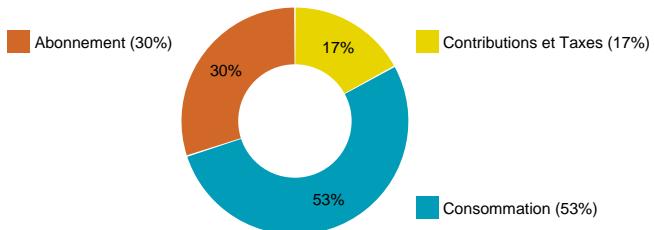
ELEC.

Les événements Gaz sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Sur la période facturée, les prix du gaz naturel ont changé.
- Au 1er août 2025, la TVA passe de 5,5% à 20% pour l'abonnement et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Gaz



GAZ NATUREL

Abonnement

Abonnement du 11/06 au 31/07/25 sur la base de 20,73€ HT par mois⁽²⁾

Abonnement du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 20,73€ HT par mois⁽²⁾

Total Abonnement

Consommation

du 11/04 au 30/04/25 compteur n° 933

du 01/05 au 31/05/25 compteur n° 933

du 01/06 au 10/06/25 compteur n° 933

Total Consommation

Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁵⁾

Contribution Tarifaire Acheminement

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel

Total Contributions et taxes

	Ancien Index	Nouvel Index	Déférence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement							33,86	5,5
Abonnement du 11/06 au 31/07/25 sur la base de 20,73€ HT par mois ⁽²⁾								
Abonnement du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 20,73€ HT par mois ⁽²⁾							8,29	20,0
Total Abonnement							42,15	
Consommation								
du 11/04 au 30/04/25 compteur n° 933	5097 télé-relevé	5129 télé-relevé	32	11,07	354	0,08384	29,679	20,0
du 01/05 au 31/05/25 compteur n° 933	5129 télé-relevé	5164 télé-relevé	35	11,09	388	0,07723	29,965	20,0
du 01/06 au 10/06/25 compteur n° 933	5164 télé-relevé	5173 télé-relevé	9	11,09	100	0,07209	7,209	20,0
Total Consommation							66,86	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽⁵⁾								
Contribution Tarifaire Acheminement							7,27	5,5
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel						842 0,01716	14,45	20,0
Total Contributions et taxes							21,72	

TOTAL GAZ NATUREL TTC 150,91 €

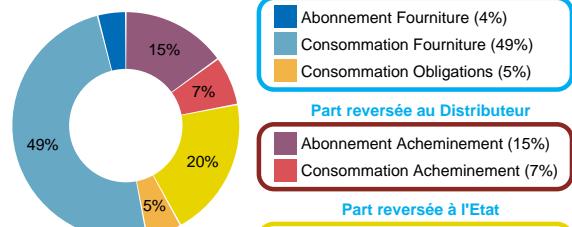
Les événements Electricité sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Au 1er août 2025, la TVA passe de 5,5% à 20% pour l'abonnement et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité

Part Fournisseur



ELECTRICITE

Abonnement Fourniture

du 12/06 au 31/07/25 sur la base de 2,37€ HT par mois⁽²⁾

du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 2,37€ HT par mois⁽²⁾

Abonnement Acheminement

du 12/06 au 31/07/25 sur la base de 8,21€ HT par mois⁽²⁾

du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 8,21€ HT par mois⁽²⁾

Total Abonnement

Consommation Fourniture

du 12/04 au 11/06/25 compteur n° 111

	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Fourniture						
du 12/06 au 31/07/25 sur la base de 2,37€ HT par mois ⁽²⁾					3,86	5,5
du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 2,37€ HT par mois ⁽²⁾					0,95	20,0
Abonnement Acheminement						
du 12/06 au 31/07/25 sur la base de 8,21€ HT par mois ⁽²⁾					13,41	5,5
du 01/08 au 12/08/25 sur la base de 8,21€ HT par mois ⁽²⁾					3,28	20,0
Total Abonnement					21,50	
Consommation Fourniture						
du 12/04 au 11/06/25 compteur n° 111	19756 télé-relevé	20235 télé-relevé	479	0,10143	48,585	20,0
Consommation Acheminement ⁽³⁾						
du 12/04 au 11/06/25 Heures Creuses Saison Basse compteur n° 111	8226 télé-relevé	8367 télé-relevé	141	0,01000	1,410	20,0
du 12/04 au 11/06/25 Heures Pleines Saison Basse compteur n° 111	3792 télé-relevé	4130 télé-relevé	338	0,01600	5,408	20,0

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
du 12/04 au 11/06/25 Heures Creuses Saison Haute compteur n° 111	2335 télé-relevé	2335 télé-relevé	0	0,05130	0,000	20,0
du 12/04 au 11/06/25 Heures Pleines Saison Haute compteur n° 111	5401 télé-relevé	5401 télé-relevé	0	0,07500	0,000	20,0
Consommation Obligations⁽⁴⁾ du 12/04 au 11/06/25			479	0,00966	4,627	20,0
Total Consommation					60,04	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁵⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Contribution au service public de l'Electricité			479	0,0337000	3,66 16,14	5,5 20,0
Total Contributions et taxes					19,80	

TOTAL ELECTRICITE TTC			118,57 €
Dont 23,51 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité			

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
TOTAL DE VOTRE FACTURE	232,07	3,41	34,00	269,48 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Client Engie

-  Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
-  Accédez depuis votre application mobile
-  Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
-  ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

-  Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
-  Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077
APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie

Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits à activer

- **La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, laissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client

Vos prochaines échéances



Télé-relevé Gaz autour du
12 de chaque mois

Prochaine facture autour
du 12 août 2025

Pour votre prochaine facture, les compteurs
communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de
vos consommations réelles.

Votre contrat d'énergie avec Engie



Gaz Adapt 1 an
(Entre 4 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/04/25 - Date d'échéance : 31/03/26
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 12568
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 22129088109281



Elec Référence 2 ans

Date d'effet : 01/04/25 - Date d'échéance : 31/03/27
Puissance souscrite : 6 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22149782754483
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Vous vous absentez en hiver ? Evitez de couper complètement le chauffage, le froid pouvant endommager le circuit. Pensez à activer le mode « hors gel » de la chaudière, ou à régler le thermostat au minimum.

Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : Mme et Mr Dia

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque
LA BANQUE POSTALE/CENTRE FINANCIER DE CHALONS

Référence Unique du Mandat : 00S014084857

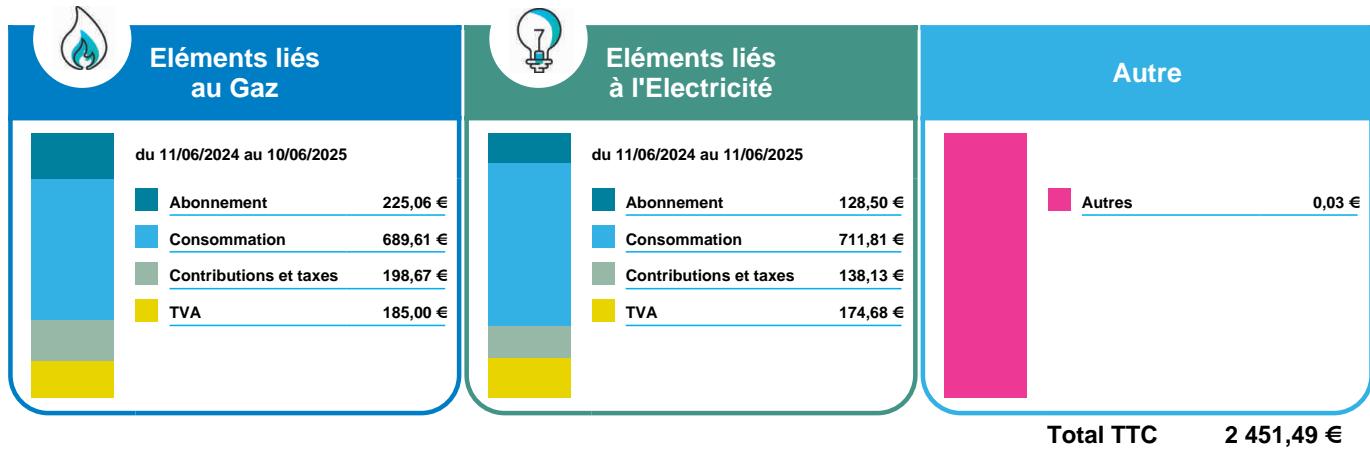
Numéro de compte : 20041010020904670M0XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service client.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - particuliers.engage.fr.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?
Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paieriez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Plages temporelles acheminement

Heures Pleines Saison Haute (HPH) / Heures Creuses Saison Haute (HCH) / Heures Pleines Saison Basse (HPB) / Heures Creuses Saison Basse (HCB) : la saison haute est constituée des mois de décembre à février, et de 61 jours, répartis de telle sorte qu'au cours d'une même année civile, la saison haute ne soit pas constituée de plus de trois périodes disjointes. Les autres périodes constituent la saison basse. Par défaut, la saison haute est constituée des mois de novembre à mars (délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 juin 2018 portant décision sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité dans les domaines de tension HTA et BT).

⁽⁴⁾ Détail sur Consommation Obligations

La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

⁽⁵⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Client par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Client TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été éprouvées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mEDIATEUR-ENGIE.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mEDIATEUR.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

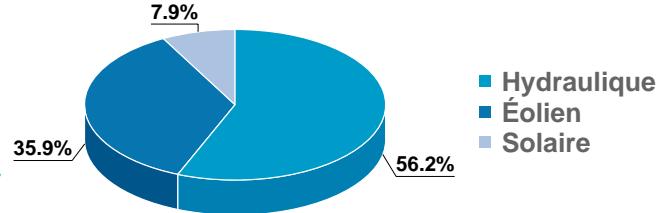


NUMÉROS D'URGENCE
17 114

Les garanties d'origine sur les offres Electricité Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2023 pour les offres Electricité Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 43% implantées en France et 57% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.